

Suspicion d'amiante : risque de pollution écarté

Service de communication
Rue du Bugnon 21
1011 Lausanne

Ligne médias
M:+41 79 556 60 00
medias@chuv.ch

Un contrôle effectué pendant les travaux d'entretien extérieurs de l'Institut de pathologie (IPA) du CHUV a mis à jour la présence d'amiante dans la façade. Les premières analyses effectuées pendant la nuit de mercredi à jeudi montrent qu'il n'y a pas de pollution à l'intérieur des locaux. Les collaborateurs, immédiatement avertis, ont été priés de quitter leur place de travail le temps de procéder aux contrôles nécessaires.

L'IPA étant situé à quelques centaines de mètres du bâtiment hospitalier du CHUV, les patients et leurs proches n'ont à aucun moment été concernés. Selon les premières analyses menées dans sept locaux différents pendant la nuit, les valeurs limites n'ont pas été dépassées.

La concentration en fibres d'amiante respirables était nulle dans cinq échantillons et très faible dans les deux autres : elle n'a pas dépassé 107 fibres d'amiante respirables par mètre cube, alors que la valeur limite autorisée pour les travailleurs indirectement exposés est de 1000 fibres d'amiante respirables. Par comparaison, la concentration en milieu urbain en Suisse est d'environ 500 fibres par mètre cube. En conséquence, les collaborateurs ont pu être informés par la Direction générale que le risque de pollution était écarté.

Les mesures de l'air se poursuivent dans les locaux de l'IPA jusqu'à la fin de la semaine pour écarter tout risque. Il a également été fait appel à une entreprise spécialisée pour évacuer tous les déchets de chantier et laver l'extérieur du bâtiment de manière à le sécuriser.

Pendant ce temps, l'IPA a continué à assurer les tâches qui ne peuvent être différées. Une cinquantaine de collaborateurs qui n'étaient pas affectés à des tâches urgentes ont été mis en congé, aux frais du CHUV. L'IPA reprendra ses activités normalement dès lundi prochain 16 juillet.